



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 23 octobre 2008 — N° 106

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. François Gendron**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 heures.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption*

M. Whissell, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail concernant principalement les réservistes, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 98 est adopté.

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 22 octobre 2008, sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Gingras (Blainville) dépose :

Un tableau présentant le taux de décrochage du secondaire, par région administrative et ensemble du Québec.

(Dépôt n° 1232-20081023)

Le débat terminé, le rapport est adopté.

---

À 11 h 11, à la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

**23 octobre 2008**

---

La séance reprend à 14 h 08.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Présentation de projets de loi**

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 101 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires

La motion est adoptée.

#### **Dépôts de documents**

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activités de Financement-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1233-20081023)

**23 octobre 2008**

---

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les rapports annuels 2007-2008 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

- Côte-Nord; (Dépôt n° 1234-20081023)
- Outaouais; (Dépôt n° 1235-20081023)
- Mauricie et Centre-du-Québec; (Dépôt n° 1236-20081023)
- Saguenay–Lac-Saint-Jean; (Dépôt n° 1237-20081023)
- Montréal; (Dépôt n° 1238-20081023)
- Capitale-Nationale; (Dépôt n° 1239-20081023)
- Bas-Saint-Laurent; (Dépôt n° 1240-20081023)
- Abitibi-Témiscamingue. (Dépôt n° 1241-20081023)

Les rapports annuels de gestion, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008, des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

- Côte-Nord; (Dépôt n° 1242-20081023)
- Outaouais; (Dépôt n° 1243-20081023)
- Mauricie et Centre-du-Québec; (Dépôt n° 1244-20081023)

23 octobre 2008

---

- Saguenay–Lac-Saint-Jean; (Dépôt n° 1245-20081023)
- Montréal; (Dépôt n° 1246-20081023)
- Capitale-Nationale; (Dépôt n° 1247-20081023)
- Bas-Saint-Laurent; (Dépôt n° 1248-20081023)
- Abitibi-Témiscamingue. (Dépôt n° 1249-20081023)

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels de gestion 2007-2008 des agences de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, de l'Outaouais, de la Mauricie et du Centre-du-Québec, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Montréal, de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, et de l'Abitibi-Témiscamingue, soit déferée à la Commission des affaires sociales;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Mme Courchesne, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport 2007-2008 du Conseil de la famille et de l'enfance sur la situation et les besoins des familles et des enfants portant sur l'engagement des pères.  
(Dépôt n° 1250-20081023)

**23 octobre 2008**

---

M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;  
(Dépôt n° 1251-20081023)

Le rapport annuel du Bureau d'accréditation des pêcheurs et aides-pêcheurs du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007.  
(Dépôt n° 1252-20081023)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 5 concernant une campagne publicitaire entreprise par le gouvernement, inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 11 juin 2008 par M. Therrien (Terrebonne).  
(Dépôt n° 1253-20081023)

---

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 23 octobre 2008, que lui a adressée M. Pierre Michel Auger, député de Champlain, l'informant de sa décision de quitter le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et de siéger à titre de député du groupe parlementaire formant le gouvernement;  
(Dépôt n° 1254-20081023)

Une lettre, en date du 23 octobre 2008, que lui a adressée M. André Riedl, député d'Iberville, l'informant de sa décision de quitter le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et de siéger à titre de député du groupe parlementaire formant le gouvernement;  
(Dépôt n° 1255-20081023)

Le rapport annuel de gestion du Vérificateur général du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.  
(Dépôt n° 1256-20081023)

23 octobre 2008

---

### Dépôts de rapports de commissions

Mme Thériault (Anjou), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 7, 14, 15 et 22 octobre 2008, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 99, Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics.

(Dépôt n° 1257-20081023)

### Dépôts de pétitions

M. Ferland (Ungava) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 219 citoyens et citoyennes de Radisson, concernant le financement du centre de la petite enfance Le Jardin du Nord à Radisson.

(Dépôt n° 1258-20081023)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 100 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet de réaménagement de la rue Notre-Dame à Montréal.

(Dépôt n° 1259-20081023)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bouchard (Vachon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 869 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet de réfection de l'échangeur Turcot à Montréal.

(Dépôt n° 1260-20081023)

23 octobre 2008

---

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dorion (Nicolet-Yamaska), M. Dubourg (Viau) et Mme Lapointe (Crémazie) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome et reconnaisse l'importance du travail accompli par les milliers de bénévoles au Québec qui se dévouent pour le mieux-être de leur communauté.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, et M. Proulx (Trois-Rivières) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine Parents-Secours qui se déroule du 19 au 25 octobre;

QU'elle souligne le dévouement et l'engagement de ses bénévoles qui travaillent en étroite collaboration avec la police et le milieu éducatif.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gingras (Blainville), M. Ferland (Ungava) et Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, proposent conjointement :

**23 octobre 2008**

---

QUE l'Assemblée nationale félicite la joueuse de tennis blainvilloise Aleksandra Wozniak, première Québécoise à remporter un titre sur le circuit de la WTA à Stanford en juillet dernier, et la première Canadienne en 20 ans à réussir cet exploit; elle occupe actuellement le 37<sup>e</sup> rang au classement mondial, le meilleur obtenu par une joueuse du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Léger, whip du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE la députée de Matapédia soit nommée membre permanent de la Commission des affaires sociales en remplacement du député de Verchères;

QUE le député de Beauharnois soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Jonquière;

QUE le député de Jonquière soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement de la députée de Matapédia;

QUE le député de Bourget soit nommé membre permanent de la Commission de l'éducation en remplacement du député de Gouin;

QUE le député de Verchères soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Beauharnois;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

**23 octobre 2008**

---

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 84, Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques, les 5, 11, 12 et 13 novembre 2008, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Le centre québécois des ressources à la petite enfance
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille
- CSQ
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
- Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal
- Fédération des comités de parents du Québec
- AFÉAS
- Fédération des commissions scolaires du Québec
- Association des enseignantes et enseignants en technique d'éducation à l'enfance
- Association des services de garde en milieu scolaire du Québec
- Association du personnel cadre des centres de la petite enfance du Québec
- Association québécoise des centres de la petite enfance
- Carrefour action municipale et famille
- Confédération des organismes familiaux du Québec
- Confédération des syndicats nationaux
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
- Fédération des femmes du Québec
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- Fondation de la pédiatrie sociale
- Assistance des enfants en difficulté
- Direction de la santé publique de Montréal

23 octobre 2008

---

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement, le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, et le deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées de la façon suivante : 13 minutes pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, 12 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 10 minutes pour les membres du deuxième groupe d'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement, le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, et le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre de la Famille soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84 du Règlement, et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 83, Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques, les 6, 18 et 19 novembre 2008, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Regroupement des aidantes et des aidants naturels de Montréal (Mario Tardif, organisateur communautaire)

**23 octobre 2008**

---

- ROMAN - Regroupement des organismes montérégiens
- Conseil des aînés (Georges Lalande, président)
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (Maurice Boucher, président)
- Association québécoise des retraité(e)s des secteurs publics et parapublics (Madelaine Michaud, présidente)
- AREQ - Association des retraité(e)s de l'enseignement et des services publics du Québec (Marianne Gélinas, présidente)
- Regroupement des aidantes et aidants naturels du Québec (Lily Tremblay)
- Le Phare, Enfance et Familles
- Virage (groupe d'entraide pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches)
- Réseau des soins palliatifs du Québec
- Fédération québécoise des sociétés Alzheimer
- Réseau entre-aidants
- Réseau des aidants (Chloé Sainte-Marie)
- Carpe diem (Nicole Poirier)
- Baluchon Alzheimer (Marie Gendron)
- Dr Howard Bergman (professeur titulaire et premier titulaire de la chaire Dr. Joseph Kaufmann en gériatrie à l'université McGill)
- Dr. Réjean Hébert (doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke)
- Francine Ducharme (Professeure titulaire à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal et chercheuse au Centre de recherche de l'institut universitaire de gériatrie de Montréal)
- CSSS de la Vieille Capitale

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement, le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, et le deuxième groupe d'opposition;

23 octobre 2008

---

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées de la façon suivante : 13 minutes pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, 12 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 10 minutes pour les membres du deuxième groupe d'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement, le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, et le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre responsable des Aînés soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document de travail intitulé *L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts*;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection.

---

M. Picard, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières portant sur le phénomène de l'itinérance au Québec.

23 octobre 2008

---

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Picard, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 31 octobre 2008, M. Caire (La Peltrie) s'adressera à M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les projets d'investissement du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) et de l'Hôtel-Dieu de Québec ».

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 100, Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et modifiant diverses dispositions législatives, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 100 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 100 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

**23 octobre 2008**

---

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 28 octobre 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 15 h 46, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 28 octobre 2008, à 10 heures.

*Le Président*

**FRANÇOIS GENDRON**